

2009/1844 - Patrimoine bâti de la Ville de Lyon – Programme d'isolation des bâtiments – Opération n° 60021 773 – programme 20020 – montant de l'opération : 700 000 € TTC. Affectation et lancement de l'opération (Direction de la Gestion Technique des Bâtiments) (BMO du 12/10/2009, p. 1772)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, je vais joindre deux dossiers 1843 et le 1844. J'aimerais que vous me permettiez de dire quelques mots sur ces deux dossiers qui ont trait au remplacement de menuiseries extérieures à hauteur de 5 M€ et d'isolation des combles à hauteur de 700.000 €.

Simplement pour dire que depuis quelques années, la Ville de Lyon s'est positionnée politiquement pour le développement durable, en étant une des premières à s'engager pour un Plan Climat audacieux. Cela implique donc des actions résolues en matière de réduction et de consommation d'énergie, et de production de gaz à effet de serre.

Le Grenelle de l'Environnement 1 met en avant un nouveau contexte législatif et réglementaire, qui va créer de nouvelles contraintes et de nouveaux outils réglementaires, dont notre collectivité doit se saisir sans délai.

Pour parvenir au niveau de performance recherché dans le cadre de ce Plan Climat, vous aurez compris que des investissements sont nécessaires, les travaux engagés conditionnant le niveau d'économie d'énergie.

Ces deux délibérations me permettent très rapidement, de mettre en avant les actions conduites par les services de la Ville de Lyon, pour aller dans le sens des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES), liés à l'exploitation de ses bâtiments... Avec à leurs côtés, deux élues : moi-même, la Rouge, pour la maîtrise des dépenses d'énergie et Mireille Roy, la Verte, pour le suivi des économies d'énergie.

M. LE MAIRE : Attention au mélange des couleurs !

Mme GAY Nicole, Adjointe : Et nous travaillons de façon tout à fait transparente !

La première porte sur les travaux de menuiserie, à hauteur de 5 M€. Ainsi, nous allons remplacer les fenêtres de nombreux bâtiments, écoles et crèches, notamment, qui sont en mauvais état et susceptibles de poser des problèmes de sécurité, en mettant en œuvre des fenêtres à double vitrage peu émissifs, ce qui est plus exigeant que la réglementation en cours.

La seconde concerne l'isolation des combles de certains bâtiments, à hauteur de 700.000 €.

Le lancement de ces travaux fait suite à un diagnostic qui a mis en évidence des retombées importantes en termes d'économie d'énergie.

Ces deux délibérations ne doivent pas occulter les autres actions conduites dans le même sens par la Ville.

Pour toutes les opérations neuves et de réhabilitation, la Ville de Lyon impose un cahier des charges plus exigeant que la réglementation thermique en vigueur.

Depuis avril 2007, ces opérations sont systématiquement lancées avec des cibles énergétiques HQE très performantes.

Pour les opérations de construction à venir, les performances thermiques devanceront l'entrée en vigueur des normes. C'est ainsi que les études préalables en cours pour les futurs groupes scolaires, Marie Bordas (8^e arrondissement) et Victorien Sardou (7^e arrondissement), visent à un niveau énergétique BBC (Basse consommation) et énergie positive, alors que le Grenelle 1 de l'Environnement ne prévoit l'obligation du recours à l'énergie positive qu'à partir de 2020.

Par ailleurs, s'agissant du patrimoine existant, chaque année un budget de 1,6 M€ est voté pour rénover les installations thermiques de la Ville de Lyon, à hauteur de 9 M€ pour le mandat. Le bilan, pour analyser l'impact sur l'émission de gaz à effet de serre des opérations conduites entre 2001 et 2006, met en évidence une réduction de 650 tonnes de CO₂ par an.

En outre, la Ville démarre une démarche de Plan Climat Territorial, en relation avec l'Agence Locale de l'Energie, visant à décliner le Plan Climat Territorial du Grand Lyon sur la commune, en avance sur la réglementation.

Parallèlement à ce futur Plan Climat Territorial, un audit énergétique détaillé des principaux bâtiments, va être rapidement lancé, afin de pouvoir planifier des opérations spécifiques de rénovation thermiques d'ici 2020. Un début d'audit global a d'ores et déjà été mené sur les 150 bâtiments responsables de 80 % de la consommation des bâtiments de la Ville. Il va permettre d'identifier les bâtiments sur lesquels les audits détaillés devront porter.

D'autre part, si Gilles Buna me le permet, en matière d'éclairage public, je crois que la Ville poursuit ses opérations de remplacement des lampes d'éclairage, par des lampes à basse consommation, ce qui conduit depuis cinq ans, à une baisse de la consommation électrique, malgré l'augmentation du nombre de points lumineux, en rapport avec l'amélioration qualitative des espaces publics.

Nous avons donc bien conscience que l'ensemble de tous ces éléments sont aussi des questions prioritaires pour l'avenir de l'humanité et que le rôle des collectivités territoriales en ce domaine est majeur, puisqu'elles représentent encore 75 % des investissements publics. Nous nous y engageons, Monsieur le Maire, parce que nous sommes des élus responsables.

Mme ROY Mireille, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, les Ecologistes chacun le sait, parlent de changement climatique, de modifications de comportement ou de sobriété, depuis au moins vingt ans. Si c'est plaisant d'avoir raison avant les autres, c'est encore plus plaisant que l'on vienne sur nos platebandes.

Le problème, c'est bien le niveau d'intégration et de l'enjeu chez les nouveaux adeptes du développement durable. Sur le fond, en tant qu'Adjointe en charge des économies d'énergie, je ne peux que me réjouir de ces dossiers, puisqu'ils permettent d'éviter 20 % de la consommation.

Néanmoins, il s'agit avant tout de travaux d'urgence, qui n'obèrent pas la suite des rénovations et qui nous permettront donc d'être exemplaires. Il est donc, comme l'a dit Nicole Gay, urgent que des outils soient créés pour multiplier ce genre d'opérations, qui préservent à plus ou moins long terme, le budget de la collectivité.

Si l'organisation politique est opérationnelle, puisque je travaille sur ce sujet, notamment avec Nicole Gay, il faut mettre en place une coordination. J'ai fait des propositions, vous le savez Monsieur le Maire, il nous faut accélérer cette phase de mise en place pour entrer dans le concret, afin qu'à la place de « Yes we can ! », nous puissions dire « Yes, we do ! ».

Nous sommes aujourd'hui à J-60 du Sommet de Copenhague sur le changement climatique. Ce rendez-vous international devra aboutir à un accord ambitieux. Confrontés au péril climatique, les dirigeants du Monde entier et en particulier ceux des pays industrialisés, doivent prendre la résolution solennelle de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2020.

Cet objectif ne peut être atteint sans l'engagement des collectivités territoriales. Les villes concentrent aujourd'hui près de 80 % de la population et sont responsables presque du même pourcentage des émissions de gaz à effet de serre.

Lancé par de grandes associations de protection de l'environnement et de solidarité internationale, telles que GreenPeace, Action contre la Faim, WWF, les Amis de la Terre, la Fondation Nicolas Hulot, le Secours Catholique, etc..., l'appel pour l'ultimatum climatique doit montrer la mobilisation de la société française à la veille de cette échéance capitale : il s'adresse au Président de la République, Nicolas Sarkozy.

Je voudrais parler du début du film « Le syndrome du Titanic » que j'espère vous avez vu, de Nicolas Hulot. Au tout début, il avoue n'être pas né « écologiste », mais l'être devenu. Aujourd'hui, c'est vrai, ce n'est plus seulement aux Verts de jouer les Cassandre, et nous allons dans les prochains jours vous demander officiellement à tous, Elus de Gauche, comme de Droite, mais tous Elus de la République, de signer l'ultimatum pour le changement climatique.

Des collectivités entières se sont engagées : Paris, Lille, Nantes, etc... La majorité de la population est consciente que le sort des générations futures est en jeu. A nous tous de faire pression pour réduire l'impact du changement climatique, notre avenir commun dépendra dans 60 jours, des choix politiques qui seront faits. Je vous remercie.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Pour reprendre l'approche de ma Collègue, Nicole Gay, le GAEC combine le rouge, le rose et le vert, et nous allons pouvoir continuer dans le consensus, tout en reconnaissant tout à fait aux Verts, l'importance de leurs prises de position et l'impulsion qu'ils ont su donner pour une meilleure prise en compte politique du développement durable. Nous ne pouvons que nous féliciter aujourd'hui d'une prise en compte générale et plus large par l'ensemble de la population.

Pour revenir au rapport, plus concrètement, qui porte sur 5 millions d'euros pour les menuiseries et 700 000 euros pour l'isolation des combles, ces mesures pourraient paraître complètement basiques et ordinaires, sauf que ce sont effectivement les plus efficaces dans la lutte contre l'effet de serre et dans la mise en œuvre du « plan climat ».

Je me réjouis, de la part consacrée aux écoles qui vient compléter les investissements dans les bâtiments nouveaux pour permettre d'améliorer les conditions de vie et de travail des jeunes et des enseignants dans ces écoles, et je ne peux que souhaiter la poursuite de cette démarche lors d'étapes ultérieures qui seront indispensables.

M. LE MAIRE : Merci bien. Chers Collègues, tout le monde me fait signe pour dire « n'avez-vous pas oublié M. Havard » ? Il a retiré son temps de parole, donc, je vous rassure. On ne peut pas l'obliger à parler s'il ne veut pas parler. S'il veut parler il peut le faire. Il va parler alors !

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, puisque vous insistez, je vais dire deux, trois mots...

J'avais effectivement prévu un temps de parole sur ce dossier. Je ne pensais pas qu'il prendrait cette tournure-là et j'ai préféré concentrer nos interventions sur d'autres sujets.

Compte tenu de l'intérêt de tout le monde pour ces sujets, et notamment pour Copenhague, et la proposition de signature de l'ultimatum pour la réussite du sommet de Copenhague, je vais simplement apporter

cette petite précision ; la France et l'Europe sont particulièrement engagées dans les négociations internationales, qui par définition, se font à plusieurs groupes et plusieurs Continents.

Sachez simplement que la position française est plutôt audacieuse, à la fois en Europe et dans le monde ; les discussions sont plutôt compliquées avec les Américains et les Chinois, et nous nous efforçons d'essayer de faire avancer et converger les positions vers un engagement international de tous les pays.

Maintenant, les discussions sont ardues sur le niveau d'engagement des uns et des autres. On est à la fois proche et loin du dossier qui nous est soumis au Conseil municipal, mais je pense que l'on aura quelques précisions prochainement et on pourrait, d'ailleurs, organiser sur ce sujet, un débat plus large. Mais soyez convaincu que la position de la France dans ce domaine, est une position importante et audacieuse. J'ai eu l'occasion de pouvoir entendre le Président de la République à ce sujet, aux Nations Unies, et entendre d'autres interventions, d'autres dirigeants du monde. Je peux vous dire que nous sommes plutôt engagés sur ce sujet-là et bien plus que beaucoup d'autres territoires du monde.

Voilà, Monsieur le Maire. Merci de m'avoir autorisé à prendre la parole après avoir entendu tous ces propos qui, pour l'essentiel et pour beaucoup sont partagés, mais là-dessus, il y a bien-sûr aussi la réalité des négociations internationales.

M. LE MAIRE : Monsieur Havard, merci de porter la parole pour la défense de l'environnement avec les Américains et les Chinois. Si vous pouvez au passage, dire un mot sur la Ville de Lyon, ce serait bien aussi. Comme cela, vous vous rappellerez que vous êtes Conseiller municipal de cette Ville de Lyon.

Moi, sur le problème du développement climatique, je ne sais pas qui est à l'avant-garde, qui est à l'arrière-garde, qui est pionnier ou pas. Je sais simplement que cela fait quelques temps que nous portons un certain nombre d'équipements dans la Ville de Lyon, que ce soit en matière d'écoles ou autres. J'inaugurais, avec M. Fournel et Mme Gay d'ailleurs, il y a quelques temps, nous inaugurons, nous visitons l'école de la Buire, qui en matière de développement durable est je crois, assez « top ». Vous voyez, Madame Mireille Roy, il y a toujours un avant, avant l'avant. Et donc, nous étions déjà ardents avant que vous ne portiez « le plan climat » pour ce qui concerne le Groupe Les Verts.

Je me souviens même d'un certain nombre de dossiers, j'ai lu la liste de tous les gens qui s'indignaient, et donc qui posaient un ultimatum pour le « plan climat ». C'est dommage qu'il y a deux ans et demi, trois ans, lorsque nous parlions par exemple de la chaufferie au bois dans le 8^e arrondissement, il n'y ait pas eu au moins un représentant, parce qu'à l'époque, je me sentais un peu seul pour mener le débat. Mais

je vois que depuis, la position avangardiste a été rejointe par les autres et que la prochaine fois que nous ne parlerons pas du développement durable en terme mondial, mais simplement au détour du quartier, il y aura peut-être quelques gens avec moi qui porteront cette parole forte et je dois dire que j'en serai très content.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)